

# VERTUS ET USAGE DU VIN SALIFIQUE, ET AUTRES EAUX,

*De Mr. le Beau de Villars Propriétaire du Controlle de la Marque d'étain de Dijon & autres lieux, qui se distribueront à Paris.*

Empreinte du Controlle de la Marque d'étain de Dijon, dont les bouteilles seront cachetées pour éviter la fraude.



M D CC XL.





# VERTUS ET PROPRIETE'S DU VIN SALIFIQUE,

*Composé par Mr. le Beau de Villars.*

CE Vin composé d'un seul simple, guérit radicalement toutes sortes de douleurs de dents, quelques gâtées quelques soient; les fluxions, caries, chancres, ulceres scorbutiques, &c. rend les dents blanches, & fortifie les gencives.

Il en faut faire chauffer deux ou trois cuillerées jusqu'à ce qu'il commence à boüillir: en respirer la fumée par le nez, s'en gargariser, & s'en froter avec les doigts les dents & les gencives, le gardant le plus longtems que l'on poura dans la bouche; il fait cracher des eaux glaireuses qui proviennent du cerveau; il faut rëiterer jusqu'à ce que la salive ne soit plus glaireuse. Il s'éleve quelques fois des petits boutons

aux gencives, dont on ne doit pas s'inquiéter : c'eſt l'indication d'une prompte guériſon.

On peut s'en ſervir en tous tems pour ſe nétoyer les dents, avec une petite éponge qu'on imbibe de ce vin & d'une poudre qui les blanchit comme l'albâtre.

*Voici la copie du certificat qu'en a donné Monſieur Azevedo.*

„ Je ſouſſigné Docteur Régent & an-
„ cien Profeſſeur de la Faculté de Médecine
„ en l'Univerſité de Paris, certifie que le
„ Sieur le Beau de Villars a un reméde pour
„ les fluxions, maux de dents, ulceres &
„ corruptions des gencives, qui fait des
„ effets merveilleux : comme auſſi pour les
„ ulceres ſcorbutiques, dont j'ai vû les
„ effets merveilleux en peu de tems ; en foi
„ de quoi j'ai donné le préſent Certificat,
„ à Paris ce 15 Mars 1737. *Signé*, AZE-
„ VEDO. „

Depuis 1738 le Sieur le Beau de Villars a fait des guériſons ſurprenantes par l'uſage de ce Vin Salifique.

S. A. S. Mademoiſelle, ayant demandé en préſence du Sieur Morand ſon Chirurgien, au Sieur le Beau de Villars les noms des perſonnes qui avoient fait uſage de ce Vin Salifique, pour ſe convaincre par elles de l'efficacité de ce Remede, lui demanda

encore si par la connoissance qu'il a des simples, il possédoit quelques autres remédes pour d'autres maladies : le Sieur le Beau de Villars cherchant dans les mémoires de ses prédécesseurs, y a découvert un simple qu'il nomme Immortelle, duquel il tire une eau qui guérit absolument toutes les maladies ausquelles le corps de l'homme est sujet.

Cette eau purifie la masse du sang, & opere d'abord sur toutes les maladies de la peau, en guérissant aussi celles du dedans. Elle n'est point mauvaise à boire, & ne peut jamais faire que du bien, telle quantité qu'on en puisse prendre : on en peut faire usage avant ou après le repas.

Ce Reméde a été éprouvé sur quantité de personnes attaquées de maladies abandonnées & inconnuës, de playes & d'ulceres qui passoient pour incurables.

La certitude qu'il a de l'efficacité de ce Reméde, l'ayant lui-même administré, l'engage à mettre ci-après les noms & demeures de quelques-unes des personnes qu'il a guéries de scorbut, de dartres vives & opiniatres, de gâles, de lêpres, de chancres, d'ulceres malins, de maux de jambes qui avoient resisté aux remédes ordinaires, &c. afin que ceux qui pouroient en avoir besoin, puissent s'adresser à lui avec confiance.

Le Sieur le Beau de Villars offre de guérir

gratuitemenr, comme il l'a fait jufqu'à ce jour, les pauvres qui s'adrefferont à lui munis de Certificats des Curés ou Vicaires de leurs Paroiffes, ou de quelques perfonnes de probité & connuës, qui conftateront leur état & leurs maladies, afin d'éviter tous abus, & que le Seigneur en foit loüé.

Comme le Sieur le Beau de Villars n'eft pas fans faculté, & qu'il peut vivre aifément de fon patrimoine, il n'a pas jufques à préfent recherché d'autre aprobation de fes remédes que celle de Mr. Azevedo. Il n'en fait point fon capital. Ils ne dépendent d'ailleurs ni de la Chirurgie ni d'aucune faculté, & il n'eft point difpofé à en communiquer la compofition.

Plufieurs Princes, Princeffes, Seigneurs & Dames de la premiere confideration en ont fait ufage, après avoir confulté des Medecins, des Chirurgiens & des Apoticaires.

S. A. S. Mademoifelle étant venuë au Cloître S. Honoré au Magafin des Indes, pour en prendre, le Sieur le Beau de Villars lui en porta, qu'elle reçut en préfence du Sieur Morand, qui en a pris depuis. Cette Princeffe en donna auffi à Madame la Princeffe de Conti.

M. le Prince de Conti, Mr. de Breteuil, Mr. le Premier Préfident, Mr. le Prevôt de Paris, &c. en ont auffi fait prendre, & faire ufage chez eux à leurs gens avec fuccès.

# Noms de quelques-unes des perſonnes guéries.

## *A Verſailles.*

Le Sieur le Pege Commiſſaire, dont la prompte guériſon ſurprit pluſieurs Seigneurs & Dames de la Cour qui l'engagérent d'écrire au Sieur le Beau de Villars pour avoir de ſes eaux.

Le Sieur Duguet Ordinaire de la Muſique du Roi.

La Demoiſelle Labbé au Bureau de la Guerre, guérie du ſcorbut.

## *A Paris.*

Le Pere Duvernet Vicaire Général de l'Ordre de la Merci, attaqué depuis pluſieurs années d'une maladie des plus dangereuſes, ayant les boyaux entiérement ulcerés, & rendant les urines par le fondement, qui avoit éprouvé inutilement toutes ſortes de remédes, ſe trouva ſi ſoulagé par l'uſage des eaux du Sieur le Beau de Villars, qu'il fut en quinze jours en état d'aller viſiter les Maiſons de ſon Ordre, d'où il revint avec un teint charmant, & ſurprit ceux qui le connoiſſoient. Il a joüi d'une ſanté parfaite juſqu'en 1740, c'eſt-à-dire deux ans après ſa guériſon : ayant fait uſage

de choses qui lui ont été contraires depuis, pendant l'absence du Sieur le Beau de Villars.

La sœur du Sieur Dufour Prêtre de Saint Germain l'Auxerrois, a recouvré la vûë qu'elle avoit perduë depuis douze ans.

La fille de la Demoiselle Bolureau Marchande de tableaux devant la porte de Mr. le Curé de Saint Germain l'Auxerrois, guérie d'une pleuresie & d'une fluxion de poitrine: son neveu guéri d'un mal des yeux.

La nommée Nannon qui a été pansée chez la Demoiselle Bolureau, a été guérie d'une galle lépreuse & d'ulceres aux jambes.

La nommée Quintet Vendeuse d'herbes, à la porte du Sieur Badoir Vicaire de Saint Germain l' Auxerrois, derriere le Chœur, a été guérie d'un chancre ulcereux qui lui avoit mangé la moitié du visage.

Le Sieur David Libraire, sur le Quai des Augustins.

Une fille de la Ville de Laval, qui avoit passé par toutes sortes de rémedes, dont le corps n'étoit que pouriture, les jambes pleines d'ulceres, ayant un charbon à la cheville du pied & un flux de sang depuis six ans, se trouve cependant très bien guérie, & en a fait une déclaratiou devant Notaire.

Un Domestique de Mr. Moufle Trésorier Général, ruë S. Marc, à qui on vouloit amputer la jambe, a aussi été guéri.

Le Sieur le Beau de Villars ne met ici que gens connus, ayant encore guéri gratuitement un nombre infini de Pauvres.

Le Sieur le Beau de Villars fait encore une eau tirée à froid d'un ſimple, qui décraſſe le viſage, les mains, & rend la peau fraiche & blanche.

Une autre qui rafraichit le foye & les poumons, en s'en moüillant ſouvent le viſage, parce qu'il y a une infinité de petits vaiſſeaux, comme des filets, qui portent à l'inſtant cette fraicheur au foye & aux poumons, apaiſe les inflammations des yeux & du viſage, fût-on couperoſé & plein de boutons, cela ſe paſſe & fait revenir le teint Ceux qui ſont incommodés de la poitrine ſe trouvent auſſi ſoulagés par l'uſage de cette eau.

Une autre qui fait paſſer ſans retour les rouſſeurs & autres taches que l'on a ſur la peau, après s'en être moüillé juſqu'à ce qu'elles ſoient paſſées ; & en la laiſſant ſecher ſur le teint, elle préſerve auſſi des ardeurs du Soleil.

Et une autre qui ſoulage les douleurs de la goute, en moüillant ſouvent les parties affligées.

Le 2 Juillet 1740, le Sieur le Beau de Villars qui avoit traité gratuitement la nommée Alexis Roſe Marchande de truffles, dont le corps étoit tout couvert d'ulceres, l'a préſentée bien guérie & en parfaite ſanté

à S. E. Monſeigneur le Cardinal de Polignac, qui la lui avoit recommandée, ladite Roſe ayant préſenté le placet ſuivant à S. E. ſix ſemaines auparavant.

*A S. E. Monſeigneur le Cardinal de Polignac.*

MONSEIGNEUR,

,, Alexis Roſe, qui a l'honneur de fournir des truffles à tous les Seigneurs de la Cour, prend la liberté de repréſenter très-reſpectueuſement à V. E. qu'Elle a eu la bonté de lui accorder l'honneur de ſa protection, lorſque l'occaſion s'en préſentoit. Une cruelle chûte lui ayant cauſé la perte de la vuë, que le Seigneur a bien voulu lui redonner; mais elle ſe trouve dans un état déplorable, ayant le corps tout couvert de playes que l'on regarde comme incurables; elle s'eſt tranſportée à l'Hôtel-Dieu où l'on vouloit lui couper la jambe; mais ayant eu avis que le Sieur le Beau de Villars, à la recommandation des perſonnes d'honneur & de diſtinction avoit guéri charitablement pluſieurs pauvres affligés comme la Supliante; ce qui l'oblige de ſe jetter aux pieds de V. E. pour la ſuplier très-humblement d'avoir la charité de joindre à la Lettre circulaire ci-attachée, un mot de recomman-

„ dation de V. E. auprès du Sieur le Beau
„ de Villars , pour qu'elle puiſſe obtenir de
„ lui la même grace qu'il a accordée à beau-
„ coup d'autres ; le zéle avec lequel votre
„ charité ſecourt les affligés, fait eſperer à
„ la Supliante qu'elle ne ſera pas abandon-
„ née , & ne ceſſera de continuer ſes prieres
„ pour la conſervation de V. E.

*Au bas du Placet eſt écrit* ,

Je recommande cette pauvre femme, dont j'atteſte la ſincerité. *Signé*, le Cardinal de POLIGNAC.

*L'on trouvera Mr. le Beau de Villars, lorſqu'il ſera à Paris, ſur le Quai vis-à-vis la grande porte du Châtelet, le matin juſqu'à neuf heures, & de relevée juſqu'à trois, pour guérir les Pauvres gratis, & dire l'uſage qu'il faut faire de ſes Eaux, ſuivant les maladies.*

